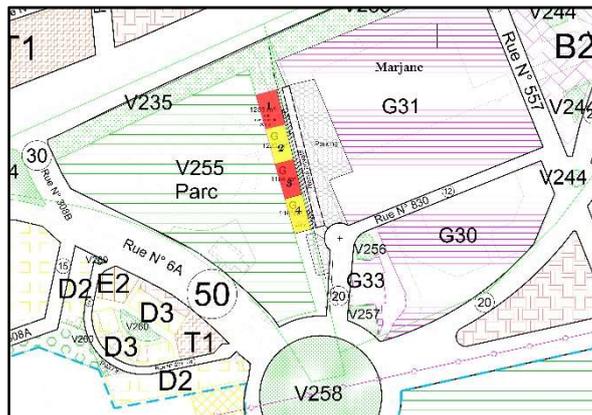


APPEL A PROJETS POUR LA REALISATION D'UNITES DE RESTAURATION ET D'ANIMATION SUR QUATRE LOTS DE TERRAINS NUS APPARTENANT A LA COMMUNE DE FES

Il est lancé un appel à projets dans le cadre d'une location, sur offre de prix, pour la réalisation de projets d'unités de restauration, sur quatre lots de terrains nus appartenant à la Commune de Fès, situés sur Oued Fès à proximité de Marjane.

❖ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Création d'une nouvelle unité de restauration et /ou d'animation ;
- Création de nouveaux emplois (pas de transfert) ;
- Avoir une expérience dans le secteur concerné ;
- Disposer des capacités financières pour la réalisation du projet ;
- Démontrer une capacité de gestion de projets similaires ;
- Délai de réalisation du projet ne dépassant pas 24 mois à partir de la date d'obtention du permis de construire (pour l'achèvement des travaux et la mise en service).



❖ RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL A PROJETS :

Les investisseurs intéressés sont invités à télécharger à partir du site www.fesmeknesinvest.ma (rubriques : actualités ou AMI) le dossier de l'appel à projets composé des documents suivants :

| N° lot | 1 | 2 | 3 | 4 |
|------------------------|------|------|------|------|
| Sup. (m ²) | 1258 | 1220 | 1184 | 1161 |

- Le plan des quatre lots, le cahier des charges de la zone, le modèle du formulaire à remplir.

N.B.: La visite du site est programmée le 23/03/2022 à 10h30 à partir de l'entrée principale de la station de service Afriquia sise à Marjane Oued Fès.

❖ DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est composé des documents suivants :

1. Copie de la carte d'identité du gérant ou du porteur du projet, passeport ou carte de séjour pour les étrangers
2. Délégation de pouvoirs du représentant de l'investisseur
3. Demande adressée au Président de la CRUI, précisant l'acte demandé : Evaluation préalable du projet
4. Note explicative comprenant :
 - PV de la dernière réunion du CA ou de l'AG pour la personne morale ;
 - Extrait du RC actualisé ;
 - Statut de la personne morale ;
 - Engagement de l'investisseur de réaliser le projet dans les délais et à se conformer aux dispositions des cahiers des charges de la zone ;
 - Le formulaire à remplir (à télécharger depuis le site : www.fesmeknesinvest.ma, dossier de l'AMI) avec précision du plan de financement du programme d'investissement et du planning de réalisation, accompagné d'une plaquette de présentation du projet, d'un plan d'utilisation du sol et des attestations de références.

Le dossier de candidature, indiqué ci-dessus, doit être impérativement déposé au niveau de la plateforme : www.cri-invest.ma, dans le cadre de la procédure « Attribution de lot dans les zones dédiées à l'activité économique » et ce au plus tard le 08/04/2022.

Pour tout complément d'informations, les intéressés peuvent contacter le chargé du dossier au CRI par mail : hdahmani@fesmeknesinvest.ma